



Journal le St-U

Édition du 27 Novembre 2025

Vol. 51 No. 11

TABLE DES MATIÈRES

Prochaine date de tombée et séances du conseil.....	2
Comités municipaux.....	2
Mot du maire	3
Séances du 13 et 24 novembre 2025	4-5
Projet d'ordre du jour.....	6
Chronique d'information municipale	6
Avis public	7
Défense de stationner entre l'aréna et l'école.....	7
Congés des fêtes.....	7
Chronique de prévention incendie.....	8
Bibliothèque, Whist militaire, scrabble et ViActive	9
FADOQ	10
Chronique mensuelle du Cercle des Fermières	11
Comité d'entraide du Noël du cœur	12
Forêt nourricière.....	12-13
Communiqué de presse – Poterie de Saint-Ubalde	14-15
Soirée magique des lutins.....	15
Spectacle de musique Conrad Hamelin.....	16
Marché de Noël	16
Annonce commerciale.....	17-18-19
Gym Saint-Ubalde et activité patins interculturelle	19
Petites annonces	19
Calendrier	20



HEURE D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mardi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mercredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Vendredi 8 h 30 à 11 h 30

Municipalité de Saint-Ubalde
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
www.saintubalde.com

Prochaine date de tombée :

Vendredi 12 décembre, à 11 h 30

Bureau municipal

418 277-2124, poste 101 ou info@saintubalde.com
 Location de salle ou information
 Changement d'adresse ou taxation
 Message pour le maire

Direction générale

418 277-2124, poste 102 ou dg@saintubalde.com

Agent de développement

418 277-2124 poste 106 ou developpement@saintubalde.com

Urbanisme

418 277-2124, poste 105 ou urbanisme@saintubalde.com

Service incendie

Garde-feu : 418 507-0444
 Garde-feu substitut ou chef pompier : 418 326-0446
Permis de brûlage pour feux à ciel ouvert
 Feux d'artifice

Service des loisirs

418 277-2124, poste 206 ou loisirs@saintubalde.com

Travaux publics

418 277-2124, poste 205 ou voirie@saintubalde.com
 ➔ URGENCE VOIRIE : 418 326-1713

Permis d'embarcation de plaisance

418 277-2124, poste 103 ou edesmarais@saintubalde.com

Bibliothèque

418 277-2124, poste 203

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

8 décembre 2025, à 19 h

Ordre du jour, page 6

COMITÉS MUNICIPAUX

Louise Magnan, conseillère # 1

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf
 Table de concertation des Ainés de Portneuf
 Table des relayeurs de Portneuf
 Portneuf Ensembe
 Comité RH et CNESST
 Comité santé (substitut)
 Parc Régional de Portneuf (substitut)
 Organismes de la Municipalité (substitut)
 Politique familles et ainés (substitut)
 Église et culturel (substitut)

Daniel Paquin, conseiller # 2

Infrastructures routières
 Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées
 Comité consultatif d'urbanisme (substitut)
 Comité de travail consultatif (substitut)
 Comité de démolition (substitut)
 Service incendie et prévention (substitut)
 Sécurité civile (substitut)
 Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf (substitut)

Shirley Drouin, conseillère # 3

Comité d'aménagement du territoire (développement)
 Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf
 Organismes de la Municipalités
 Politique familles et ainés
 Église et culturel
 Table de concertation des Ainés de Portneuf (substitut)
 Portneuf Ensemble (substitut)
 Comité RH et CNESST (substitut)

Adriana Szalontai, conseillère # 4

Comité consultatif d'urbanisme
 Comité de travail consultatif
 Comité de démolition
 Comité santé
 Organismes de la Municipalités (substitut)
 Politique familles et ainés (substitut)
 Église et culturel (substitut)

Alexis St-Germain, conseiller # 5

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde
 Capsa-bassin versant
 Comité ISA -installations septiques autonomes
 Comité 242- protection des lacs et de l'environnement
 Parc Régional de Portneuf
 Aménagement des parcs et des terrains (substitut)
 Embellissement (susstitut)
 Loisirs et sports (substitut)
 Entretien des bâtiments (substitut)

Mario Montambault, conseiller # 6

Service incendie et prévention
 Sécurité civile
 Aménagement des parcs et des terrains
 Embellissement
 Loisirs et sports
 Entretien des bâtiments
 Comité d'aménagement du territoire (développement) (substitut)
 Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde (substitut)
 Capsa-bassin versant (substitut)
 Comité ISA -installations septiques autonomes (substitut)
 Comité 242- protection des lacs et de l'environnement (substitut)
 Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf (substitut)
 Infrastructures routières (substitut)
 Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées (substitut)

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes

J'aimerais tout d'abord m'adresser à vous afin de vous remercier pour cette confiance renouvelée pour un troisième mandat. Cette réélection est le fruit d'un engagement collectif et je m'engage à poursuivre le dialogue et travailler avec rigueur et transparence pour notre avenir commun poursuivant notre mission de faire de Saint-Ubalde un milieu agréable où il fait bon de vivre. J'aimerais prendre un moment pour remercier toutes les personnes qui se sont présentées aux élections municipales, autant les candidats engagés à faire bouger les choses et qui ont à cœur l'avenir de notre municipalité que vous, chers citoyens et citoyennes, qui avez pris le temps d'exercer votre droit de vote et nous faire entendre.

La période électorale étant toutefois déjà derrière nous, nous travaillons actuellement très fort à l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année à venir. Nous avons survolé tous les départements municipaux, approchés tous les organismes de Saint-Ubalde pour connaître leurs besoins et nous prévoyons comme à chaque année adopter celles-ci lors de la dernière séance de conseil le 8 décembre prochain. Vous êtes bien sûr invités à assister à cette séance afin de connaître les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisation qui se veut la projection des projets à venir pour les trois prochaines années.

Je suis heureux de vous annoncer le retour du « Déjeuner du maire » en janvier 2026. Cet événement, couronné de succès au début de l'année 2025, a apporté toute la transparence sur les projets en cours et à venir de la municipalité ainsi que l'explication approfondie des diverses dépenses inscrites dans les prévisions budgétaires de l'année. Les détails suivront dans la prochaine édition du journal le St-U à propos de la tenue de l'événement.

Vendredi dernier, en présence du député provincial Monsieur Vincent Caron et des différents partenaires du projet, la Municipalité de Saint-Ubalde a officiellement inauguré sa nouvelle caserne incendie siégeant maintenant au 415, boulevard Chabot et dont le Service incendie a élu domicile pour répondre aux services de la population ubaldoise. Les portes ouvertes étaient également effectuées cette journée-là, moment parfait pour vous qui êtes venus en si grand nombre admirer le bâtiment, poser vos questions aux pompiers présents et obtenir des conseils de prévention judicieux. Une belle réussite de surcroît !

Cette fin de semaine s'est également tenue la 2^e édition du Tournoi de hockey adulte au Centre récréatif ESU. Ce sont 9 équipes inscrites qui se sont disputés les honneurs dans les catégories « Compétition » et « Participation » ! À l'issue des différentes parties jouées, c'est l'équipe d'Asphalte St-Ubalde inc. qui a reçu la bourse dans la catégorie « Compétition » et l'équipe d'Érablière aux 4 Saisons dans la catégorie « Participation ». Félicitations aux joueurs et aux équipes pour leur participation ! Merci à tous les visiteurs également pour leur présence qui, encore cette année, ont permis de couronner de succès notre tournoi de hockey adulte de Saint-Ubalde.

Enfin, vous cherchez quelque chose à faire pour la fin de semaine ? Vous êtes invités à consulter les prochaines pages du journal municipal afin d'avoir les détails sur la levée de fonds du Comité d'entraide du Noël du cœur, la 5^e édition de l'activité de patinage interculturelle et le spectacle de musique Conrad Hamelin qui auront lieu les 28, 29 et 30 novembre prochain ici à Saint-Ubalde. On vous attend en grand nombre !



Guy Germain

Maire



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

VIE MUNICIPALE

Séance extraordinaire 13 novembre 2025

Rés. 2025-11-250 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2025-11-251 La Municipalité demande à Transport Canada d'accepter la restriction à la navigation suivante :

Sur l'ensemble du lac Perreault dont les coordonnées géographiques sont les suivantes :

Latitude – Longitude (DMS) 46° 49' 42" N, 72° 17' 43" W

Latitude – Longitude (décimal) 46.828238, -72.295269

En conformité avec l'Annexe 3 du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des Bâtiments :

Eaux dans lesquelles les bâtiments à propulsion mécanique et les bâtiments à propulsion électrique dont la puissance maximale cumulée est supérieure à 7,5 kW (10 hp) sont interdits.

Cette restriction s'applique à toute nouvelle embarcation non incluse dans le recensement des embarcations 2025 produit par la municipalité en annexe permettant ainsi aux usagers de conserver leur embarcation actuelle.

La municipalité s'engage :

- À faire connaître la restriction aux usagers du lac;
- À produire, afficher et entretenir la signalisation à cet effet;
- À demander au Bureau régional de la sécurité nautique (BST) de Transport Canada une désignation formelle pour que le personnel (comme les policiers locaux) puisse faire appliquer la réglementation tel que proposé dans la lettre annexée à l'envoi de cette résolution;
- À faire appliquer la restriction une fois que le personnel aura été désigné et formé par le BST;
- À assumer tous les coûts relatifs à l'application et la mise en œuvre de cette restriction.

Rés. 2025-11-252 Fin de la séance.

Séance régulière 24 novembre 2025

Rés. 2025-11-253 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2025-11-254 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 02 octobre 2025 et de la séance extraordinaire du 13 novembre 2025.

Rés. 2025-11-255 Adoption des comptes au 19 novembre 2025.

Rés. 2025-11-256 Nomination des membres du conseil, maire suppléant et substitut au conseil de la MRC de Portneuf selon l'horaire suivant :

- M^{me} Louise Magnan, conseillère au siège numéro # 1, rétroactivement du 10 novembre 2025 au 10 juillet 2026 ;
- M^{me} Shirley Drouin, conseillère au siège numéro # 3, du 11 juillet 2026 au 10 mars 2027;
- M. Mario Montambault, conseiller au siège numéro # 6, du 11 mars 2027 au 10 novembre 2027 ;
- M. Daniel Paquin, conseiller au siège numéro # 2, du 11 novembre 2027 au 10 juillet 2028;
- M^{me} Adriana Szalontai, conseillère au siège numéro # 4, du 11 juillet 2028 au 10 mars 2029;
- M. Alexis St-Germain, conseiller au siège numéro # 5, du 11 mars 2029 au 10 novembre 2029;

Rés. 2025-11-257 Nomination de la directrice générale, responsable des dossiers en lien avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1, a. 8).

Rés. 2025-11-258 Nomination de M. Guy Germain, maire, à titre de représentant et M^{me} Louise Magnan, conseillère au siège numéro # 1, substitut, à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Rés. 2025-11-259 Approuver les différents comités municipaux.

Modification du règlement numéro 259 pour inclure les changements apportés.

Rés. 2025-11-260 En conformité avec l'article 148 du Code Municipal, le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront ordinairement le mardi, à l'exception des congés fériés où le conseil est reporté au mardi suivant, et débuteront à 19 h :

Janvier	Mardi 20 janvier
Février	Mardi 17 février
Mars	Mardi 24 mars
Avril	Mardi 21 avril
Mai	Mardi 19 mai
Juin	Mardi 16 juin
Juillet	Mardi 07 juillet
Aout	Mardi 25 aout
Septembre	Mardi 15 septembre
Octobre	Mardi 20 octobre
novembre	Mardi 17 novembre
Décembre	Mardi 08 décembre

Les séances auront lieu au 400, rue de l'Aréna, dans la salle polyvalente Dolbec.

Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Rés. 2025-11-261 La municipalité autorise la ou les personnes suivantes à signer sur le compte folio # 472108 détenu à la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf : Monsieur Guy Germain, maire, M^{me} Louise Magnan, conseillère, M^{me} July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière et Madame Tamara Bertrand, greffière-trésorière adjointe.

Le nombre de signature obligatoire est de deux (2).

La présente résolution demeurera en vigueur tant que la Caisse n'aura pas reçu un avis écrit à l'effet contraire.

Rés. 2025-11-262 La Municipalité de Saint-Ubalde demande à la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf, l'émission d'un prêt temporaire lié au règlement 276 nommé en titre.

Le nouveau financement temporaire sera au montant autorisé de 741 340.20 \$.

La Municipalité autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à cet effet.

Rés. 2025-11-263 La Municipalité demande à la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf pour l'émission d'un prêt temporaire lié au règlement 277 nommé en titre.

Le nouveau financement temporaire sera au montant autorisé de 9 157 010 \$.

L'ensemble des dépenses admissibles reliées au projet en référence à la résolution 2025-03-55 soient financées à même le règlement d'emprunt 277.

La Municipalité autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à cet effet.

Rés. 2025-11-264 Les membres du conseil autorisent le versement d'une aide financière au montant de 125 \$ au Centre de Femme Portneuf pour leurs activités des fêtes 2025.

La Municipalité commande l'album des finissants 2025-2026 pour un montant de 175 \$.

La Municipalité contribuera pour l'activité de la Pêche Blanche 2026 de l'École de la Morelle pour un montant de 200 \$ en certificats-cadeaux ubaldois ainsi qu'un montant supplémentaire de 500 \$ pour l'achat d'une chaloupe à faire tirer.

Rés. 2025-11-265 Le conseil municipal approuve le renouvellement de l'adhésion de Saint-Ubalde à la FQM pour l'année 2026 au coût de 2 446.48 \$, taxes incluses.

Rés. 2025-11-266 Les membres du conseil soient autorisés à s'inscrire à la formation *Éthique et déontologie* donnée par la FQM au montant de 124 \$ plus les taxes applicables (coût unitaire pour chaque membre du conseil).

Les membres du conseil soient autorisés à s'inscrire à la formation *Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle de l'élu* donnée par la FQM au montant de 199 \$ plus les taxes applicables (coût unitaire pour chaque membre du conseil).

Les dépenses soient prises à même le budget de formation des élus 2025 et 2026.

Rés. 2025-11-267 Les membres du conseil autorisent les achats (pompe, radio, ventilateur, lance et boyaux) présenté par M. Serge Auger au montant approximatif de 22 500 \$ plus les taxes applicables.

Les fonds doivent être pris à même le budget incendie 2025.

Rés. 2025-11-268 Approuver en conformité avec l'article 1022 du *Code municipal*, les états de taxes municipales et autres dus au 31 octobre 2025 au montant de 132 495.09 \$ (423 dossiers) tels que préparés par la directrice générale et greffière-trésorière.

Rés. 2025-11-269 Le conseil municipal approuve le dernier budget révisé 2025 de l'Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf de Saint-Ubalde tel que présenté.

Rés. 2025-11-270 À la suite de l'adoption de la résolution 2025-08-186 et 2025-10-236, il a été omis d'adopter les coûts d'inscription de

groupe provenant d'entreprises du milieu, soit nommé prix « Corpo ».

Les coûts d'adhésion à la nouvelle salle d'entraînement pour le tarif « Corporatif » est le suivant :

Un an 160 \$

Rés. 2025-11-271 La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028.

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028.

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux version n°2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq (5) années du programme.

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La Municipalité atteste, par la présente résolution, que la programmation de travaux version n°3 ci-jointe comporte des coûts vérifiables et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Rés. 2025-11-272 Le conseil municipal autorise le renouvellement des droits de passage des véhicules hors route pour la saison 2025-2026 et autorise la directrice générale, à signer ledit formulaire de renouvellement.

Rés. 2025-11-273 Le conseil autorise le projet de prolongement d'une ligne de distribution d'énergie électrique sur le chemin du Lac-Émeraude.

Rés. 2025-11-274 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement 271-1 modifiant le règlement numéro 271 établissant les crédits de taxe foncière relativement au développement de projets de logements locatifs et l'acquisition de terrains par de nouveaux propriétaires résidents dans le périmètre urbain.

Rés. 2025-11-275 Avis de motion et dépôt de projet de règlement 279 adoptant un programme d'aide à la valorisation commerciale sur le territoire de la municipalité de Saint-Ubalde.

Rés. 2025-11-276 Tel que prévoit l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), la greffière-trésorière dépose la déclaration des intérêts pécuniaires de chacun des membres du conseil suivants :

- Guy Germain, maire
- Louise Magnan, conseillère # 1
- Daniel Paquin, conseiller # 2
- Shirley Drouin, conseillère # 3
- Adriana Szalontai, conseillère # 4
- Alexis St-Germain, conseiller # 5
- Mario Montambault, conseiller # 6

Conformément à l'article 360.2 de la LERM, la greffière-trésorière transmettra au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le relevé qui identifie les membres du conseil ayant déposés leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Rés. 2025-11-277 Fin de la séance.

Calendrier du St-U

Veuillez prendre note que certaines informations comme l'endroit ou la description de l'activité ont été enlevés du calendrier puisque l'information se retrouve déjà dans une publication du journal le St-U. Comme nous avons beaucoup de rappels à ajouter dans le calendrier, nous devons nous en tenir à l'essentiel afin que tous puissent y être.

Merci de votre compréhension.

PROJET D'ORDRE DU JOUR



Séances régulière et extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Ubalde qui se tiendront le **8 décembre à 19 h**, à la salle polyvalente Dolbec, située au 400, rue de l'aréna

1. Ouverture de la séance régulière et adoption de l'ordre du jour;
2. Ajournement de la séance régulière du 8 décembre 2025 ;
3. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du budget 2026 (séance extraordinaire);
5. Programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 (séance extraordinaire);
6. Période de question (séance extraordinaire) ;
7. Fin de la séance (séance extraordinaire);
8. Réouverture de la séance régulière du 8 décembre 2025;
9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2025;
10. Affaires relevant du procès-verbal;
11. Adoption des comptes au 4 décembre 2025;
12. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
13. Dépôt rapport revenus-dépenses;
14. Questions laissées en suspens lors des dernières séances;
15. Taux d'intérêt, compte de taxes 2026 et autre dûs;
16. Renouvellement marge de crédit pour l'année 2026;
17. Prévision pour l'élection 2029;
18. Construction Côté et Fils inc – Paiement décompte progressif no 13;
19. Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) Dossier RQZ88884-34090;
20. Évaluation de la conformité à la réglementation municipale demande d'autorisation – CPTAQ no 452477 (*sur le lot 5 389 457 appartenant à Construction Fred Genest, autoriser l'usage à une fin autre que l'agriculture, soit pour permettre l'usage « Atelier d'entrepreneur généraux et spécialisés»*)
21. Adoption du règlement 271-1 modifiant le règlement numéro 271 établissement les crédits de taxes foncières relativement au développement de projets de logements locatifs et l'acquisition de terrains par de nouveaux propriétaires résidents dans le périmètre urbain;
22. Adoption du règlement 279 adoptant un programme d'aide à la valorisation commerciale sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ubalde;
23. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 135-21 fixant le taux de taxes foncières et spéciales pour l'année 2026;
24. Dépôt du registre public des déclarations des dons et autres avantages;
25. Varia;
26. Dépôt du bordereau de la correspondance;
27. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité;
28. Période de questions.
29. Certificat de disponibilité de crédit;
30. Fin de la séance.

Prenez note que la séance du conseil aura lieu à la salle polyvalente Dolbec située au
400 rue de l'aréna

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
UBALDE**

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donnée par la soussignée, July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE :

Le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2026-2027-2028 lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le :

LE LUNDI 08 DÉCEMBRE 2025 À 19 H 05

**À la salle du conseil située au 400, rue de l'Aréna,
Saint-Ubalde**

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal des immobilisations en conformité avec l'article 956 du code municipal.

**DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE VINGT-QUATRIÈME JOUR
DE NOVEMBRE 2025.**



July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS À TOUS



**SENS UNIQUE
entre l'aréna et l'école
DÉFENSE DE STATIONNER
au Centre ESU, du côté de l'école
de 7 h à 18 h,
du lundi au vendredi
de septembre à juin**



FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que pour la période des fêtes, nous serons **fermés du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclusivement.**

FERMETURE DU CLSC

Pour le temps des fêtes, nous serons **fermés** :

Le mercredi 24 décembre 2025
Le jeudi 25 décembre 2025
Le vendredi 26 décembre 2025
Le Mercredi 31 décembre
Le jeudi 1^{er} janvier 2026
Le vendredi 2 janvier 2026

FERMETURE DE LA CAISSE DESJARDINS

Veuillez prendre note que la caisse sera **fermée** :

Le mardi 23 décembre 2025 (st-ubalde seulement)
Le jeudi 25 décembre 2025
Le vendredi 26 décembre 2025
Le mardi 30 décembre 2025 (st-ubalde seulement)
Le jeudi 1^{er} janvier 2026
Le vendredi 2 janvier 2026.

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE CANADA

Pour la période des fêtes, veuillez prendre note que notre bureau de Poste Canada sera fermé :

Le jeudi 25 décembre 2025
Le vendredi 26 décembre 2025
Le jeudi 1^{er} janvier 2026.



PRÉVENTION DES INCENDIES

Par Pascal Cauchon
SSI Saint-Ubalde
prevention@saintubalde.com



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

NOS CONSEILS POUR LES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

VIE COMMUNAUTAIRE

VOUS ADOREZ LE SCRABBLE!

Apportez votre jeu de scrabble et joignez-vous à nous pour une partie amicale tous les mercredis à 13 h.

Vous pouvez arriver à partir de 12 h 45 afin que nous puissions débuter à 13 h.

Les rencontres se tiennent à la sacristie située au 427 rue Saint-Paul

Pour information et inscription : Ghislaine Léveillée au 418 277-2368

WHIST MILITAIRE

C'est pour les résidents et résidentes de Saint-Ubalde et les personnes des environs qui seraient intéressées.

Lieu : *sacristie située au 427 rue Saint-Paul*

Quand : Tous les mardis

Le prix par personne est de 3 \$, les inscriptions se font à partir de 13 h et le jeu débute à 13 h 30.

Le Whist Militaire est un jeu de cartes facile à apprendre! C'est accessible à tous, et nous nous ferons un plaisir de le montrer aux débutants qui, voudront bien se joindre à nous.

Le but est de s'amuser! Bienvenue à tous !



Séances d'activités physiques conçues pour les 50 ans et plus à la salle polyvalente Dolbec du Centre récréatif ESU

Lundi de 10 h 00 à 11 h 00

Vos animatrices

Mariette Gaouette au 418 285-7843
Martine Massicotte au 418 277-2150

Dernier cours : 15 décembre 2025

Si la température le permet,
Nous irons marcher aux alentours avant le cours de 9 h 15
à 9 h 45

Mercredi de 10 h 00 à 11 h 00

Votre animatrice

Diane Bonneau au 581 563-8770

Dernier cours : 17 décembre 2025

Détail important : Si vous prenez l'ascenseur,
il faut maintenir le doigt enfoncé sur le bouton
tout au long de la montée et de la descente.



Des nouvelles de votre bibliothèque située au 425 rue St-Paul

Par Diane Bonneau

Horaire régulier

Lundi : 14 h à 16 h

Mardi : 18 h 30 à 20 h

Jeudi : 14 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h

Vendredi : 18 h 30 à 20 h

La bibliothèque fera relâche pour le temps des fêtes

Dernière ouverture en 2025 : 19 décembre

Retour 2026 : 5 janvier

Nouvelles acquisitions :

Elena Armas : Et si on jouait le jeu

David Baldacci : Sur le chemin du pardon

David Baldacci : Une lueur d'espoir

David Baldacci : Une minute avant minuit

Anaïs Barbeau Lavalette et Steve Gagnon : Architectures de la joie

Dr Michaël Bensoussan et Eldiablo : Les gastronautes : À la conquête de l'intestin

Carmen Belzile : Un village en héritage

Mélanie Calvé : Les sœurs Drainville

Ingrid Falaise : Fille mère

Kent Follet : Le Cercle des jours

Eric Fouassier : Requiem pour la dame blanche

Mireille Gagné : Frappabord

Zoëlle Gagné : Des épines et des roses

Francesca Giannone : La Porteuse de lettres

Clare Leslie Hall : Terre Brisée

Sarah Hamel : Le parent du Ti-Pou d'Amérique

Hjorth & Rosenfeldt : Le fardeau du passé

Marie Laberge : Des nouvelles de Martha

Kathryne Lamontagne : Le prince charmant n'existe pas

Isabelle Lapointe : Épinette

Sophie Laurin : On le dira pas à nos enfants

Daniel Lessard : Nérée, Gélatine et autres histoires du pays de Beauce

Véronique Marcotte : Je n'ai personne à qui dire que j'ai peur

Peter May : Loch noir

Liz Moore : Le Dieu des bois

Tracy Rees : Les lilas de Garrowgate Hall

Eric-Emmanuel Schmitt : La traversée des temps **Tome 5**

Les deux royaumes

Lisa See : Le cercle de Lady Tan

Karin Smirnoff : Millenium **Tome 8** La fille dans les griffes du lynx

Louise Tremblay d'Essiambre : Je m'appelle Léo **Tome 2**

Dany Turcotte : Les Belhumeur

Bernard Werber : La Voix de l'arbre

Chris Whitaker : Toutes les nuances de la nuit

FADOQ DE SAINT-UBALDE

St-U novembre 2025

Bonjour à tous nos aînés (es),

Le dîner de l'halloween a été un franc succès. Merci à tous (es) les participants (es).

L'hiver est déjà bien installé. Les paysages nous offrent un beau spectacle après les chutes de neige. Et qui dit hiver, dit Noël.

Souper de Noël :

Notre souper de Noël aura lieu le **vendredi 19 décembre à 17 h 30**.

Au menu : brochettes de poulet, sauce au poivre, riz, pomme de terre au four, salade du chef, dessert, breuvages.

Le coût est 20 \$.

Nos traiteurs : Patrick et Louise. Réservez et payez avant le 14 décembre. Les paiements peuvent se faire par virement interac à l'adresse suivante :fadoq.stu@gmail.com ou en argent lors de nos activités du jeudi après-midi. Mario Paquet et Yvon Marcotte vont assurer la partie musicale. Vous pouvez apporter votre boisson.

Cette année, dû aux nouveaux règlements de la fadoq, et à la subvention que nous avons reçu du PNHA, **ce souper s'adresse aux membres de notre club fadoq de Saint-Ubalde, ainsi qu'aux membres qui possèdent la carte affinité**. Les nouveaux règlements de la fadoq ne nous permettent plus de faire des prix différents aux membres et aux non membres. Comme les gens paient pour être membre des clubs fadoq, il est normal qu'ils aient des avantages.

La subvention que nous avons reçue nous permet d'offrir à nos membres un souper à prix très réduit.

Cartes de membre et cartes affinités :

Pour devenir membre de notre club, il en coûte 30 \$ pour 12 mois ou 55 \$ pour 24 mois. Être membre, vous permet de participer à nos bingos « spécial » pour les membres seulement, au souper de Noël, de la Saint-Valentin et celui de fin de saison en mai. Cette carte offre également plusieurs rabais dans différents commerces ou activités, rabais pour les assurances, etc...

La carte affinité s'adresse aux personnes de moins de 50 ans qui veulent participer à nos activités. Elle s'adresse également aux personnes qui possèdent une carte de membre d'un autre club que celui de Saint-Ubalde et qui veulent participer à nos activités réservées aux membres. Le coût est 12 \$ par année.

Vous pouvez contacter M^{me} Yvette Bureau pour devenir membre. En lui téléphonant au numéro : 418 277-2092 ou en venant la rencontrer à nos activités du jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h.

Activités hebdomadaires :

Nos activités ont lieu tous les jeudis après-midi de 13 h 30 à 16 h.

Ces activités du jeudi, y compris les dîners, s'adressent aux membres et aux non-membres, bingo, jeux de cartes, dards, tirage moitié-moitié, collation.

Le jeudi 11 décembre, sera notre dernière activité pour 2025. Nous serons de retour le 15 janvier avec un brunch préparé par Patrick et Louise. **Tous, membres et non membres sont invités.** Le coût sera 20 \$. Nous prendrons les réservations jusqu'au 11 janvier.

Nous vous souhaitons un bel hiver. Les rencontres à la fadoq sont un bon moyen de fraterniser tout en s'amusant.

Marie-France Delisle, présidente

Tél : 418 326-4431

Cercle des Fermières de St-Ubalde

La magie de décembre

La magie du temps des Fêtes s'installe doucement ! En décembre, on tricote, on coud, on cuisine, on prépare le marché de Noël et on se réunit pour célébrer ensemble cette belle période de partage.

☛ Toujours possible d'adhérer !

Pour seulement **35 \$ / an (dès 14 ans)**, rejoignez un groupe de femmes passionnées, créatives et pleines d'énergie !

❶ Les lundis matin – “Tricote & Placote” ↗ Au local derrière l’aréna – 8 h 30 à 11 h 30

❷ Les Mardis Couture ↗ Mardi 2 décembre – Projet : Tablier ↗ Au presbytère – 13 h à 16 h

Un atelier pratique pour confectionner un joli tablier à offrir... ou à garder ! 🎁

❸ Les mercredis “Au fil des Arts” ↗ Mercredi 3 décembre – Bricolage pour le Marché de Noël ↗ Au local derrière l’aréna – 13h à 16h

On met la touche finale à nos créations artisanales pour le grand jour !

❹ Les jeudis “Mille et une saveurs” ↗ Au Casse-croûte de l’aréna – 13 h à 16 h ↗ Jeudi 4 décembre – Tourtière du Lac-Saint-Jean

Apprenez à cuisiner ce grand classique des Fêtes selon la tradition ! Un vrai régal à rapporter à la maison.

\$ Coût d’inscription : 5 \$ par personne ouvert à la communauté Max: 10 personnes

♥ Une partie des plats préparés sera offerte au **Frigo communautaire**, afin de soutenir notre communauté.

❺ Samedi 6 décembre – Marché de Noël ↗ À l’église de St-Ubalde – 9 h à 15 h 30

Découvrez les créations des fermières et d’artisans locaux : tissages, coutures, tricots, douceurs et cadeaux faits main !

Une journée magique pour faire le plein d’idées et d’esprit de Noël ! 🎁

❻ Mercredi 10 décembre – Souper de Noël ↗ Salle paroissiale – 18 h

Une soirée festive où nos conjoints sont également invités ! Bon repas, rires, musique et chaleur humaine seront au rendez-vous ♪ ❤️ Apportez votre vin et vos verres

❼ Dimanche 14 décembre – Noël des enfants ↗ Salle paroissiale – 13 h à 15 h

Une fête remplie d’activités, d’animation et de petites douceurs pour les enfants de la communauté.

💡 Astuce de grand-mère — Douce odeur des Fêtes

Pour faire briller vos verres, chandeliers ou décorations sans produits chimiques, mélangez dans un vaporisateur : **1 part de vinaigre blanc, 1 part d’eau et quelques gouttes de jus de citron.**

Un coup de chiffon, et tout scintille comme une boule de Noël ! 🎄

✉ Un formulaire d’inscription aux activités vous sera envoyé par courriel.

✉ Suivez-nous sur Facebook ↗ **Cercle de Fermières St-Ubalde**

📞 Infos : Micheline Laurin — 514 216-4005



🎁 Le Cercle des Fermières de St-Ubalde vous souhaite à toutes et à tous un très Joyeux temps des Fêtes, rempli de douceur, de lumière et de beaux moments partagés. 🌟 ✨

COMITÉ D'ENTRAIDE DU NOËL DU CŒUR DE SAINT-UBALDE



Aux « anges gardiens », si vous pensez qu'un panier pourrait soulager une personne ou une famille qui a eu une année difficile, encouragez-la à en demander un.

Le temps des Fêtes approche et nous nous préparons à une autre distribution de **paniers de Noël** dans l'espoir de soulager les membres de notre communauté qui vivent des moments plus difficiles.

Il est important de réserver son panier d'ici le 30 novembre en appelant au 418 277-2319 (laisser un message).



Le Comité sera présent au **Marché de Noël** de Saint-Ubalde qui se tiendra le 6 décembre, de 9 h à 16 h, à l'église. Au programme, nos traditionnels lainages offerts gracieusement par d'habiles tricoteuses, sous l'égide des Fermières.

Notre **collecte annuelle** dans le cadre du Téléthon se tiendra ce vendredi 28 novembre 2025. Nous vous attendons à la sacristie de l'église entre 19 h et 21 h et vous pouvez nous appeler au 418 285-9713.

La Galerie Porte rouge a, encore cette année, offert une superbe **toile de l'artiste-peintre Christian Bergeron** pour nous aider à amasser des fonds. Le restaurant Pain Pain Pain a accepté de recueillir vos dons de 10 \$ pour courir la chance de gagner cette magnifique œuvre. Des billets sont aussi en vente à l'Intermarché et au Dépanneur chez Tallanah.

Au plus, 450 billets ont été mis en circulation. Pour les dons de 20 \$ et plus, les donateurs pourront obtenir un reçu de charité lors des activités de la FADOQ, de la collecte annuelle et du marché de Noël le 6 décembre, ou auprès d'un des membres du Comité, jusqu'à épuisement des billets. Premiers arrivés, premiers servis!

Le Comité d'entraide procédera au tirage le 19 décembre 2025 à 17 h au restaurant Pain Pain Pain.

Encore une fois, un immense merci à nos généreux et fidèles partenaires!

Rita Grenon
Gilles Pellerin

Réginald Hardy
Marie-Pier Vézina

Estelle Hammond
Maryse Gaouette



LA FORÊT NOURRICIÈRE ST-UBALDE

FIN DE SAISON À LA FORÊT NOURRICIÈRE DE SAINT-UBALDE (FNSU)

La saison de la Forêt Nourricière de Saint-Ubalde se termine, la nature s'endort doucement sous le grand manteau blanc. La coordinatrice et les bénévoles vont prendre le temps de se reposer après un petit moment joyeux et convivial de fin de mission au Golf ME. Ils ne s'ennuieront pas très longtemps car saviez-vous qu'une saison à la FNSU va du moment où l'on réfléchit à ce que l'on va faire cette année, c'est-à dire en mars (voir avant si on fait des semis), jusqu'à l'envoi de la reddition de compte à la municipalité fin novembre!

Chose certaine, la saison fut belle et riche de bons moments, de rires et de partages, parfois tout de même au prix de grosses suées et de courbatures. Je remercie encore une fois les bénévoles, les anciens comme les nouveaux. Sans vous, la forêt pousserait quand même (qui pensons nous être pour croire que la nature nous attend!), mais serait moins attractive et productive! J'espère que les lecteurs du St-U ont apprécié lire des nouvelles de leur forêt régulièrement. C'est important de se rendre compte que de nombreuses personnes contribuent, dans l'ombre (et pourtant souvent en plein soleil), à son bon développement pour que chaque Ubaldois.es ou personne de passage dans notre beau village puisse en profiter. Si vous voulez mieux connaître la FNSU, allez y faire un tour en toutes saisons pour l'observer, la toucher, la sentir, bref la vivre! Et soyez des nôtres laen 2026 pour mettre la main à la forêt!

On se retrouve la saison prochaine!

Visitez le site
foretsaintubalde.com

Pour toute question ou commentaire sur le projet de la Forêt Nourricière de Saint-Ubalde, écrivez-nous via Messenger sur notre page Facebook *Forêt Nourricière de Saint-Ubalde*, ou envoyez-nous un courriel à foretsaintubalde@gmail.com ou encore via le formulaire de contact de notre site internet [www.foretsaintubalde.com](http://foretsaintubalde.com).



Visitez et aimez
la page Facebook
Forêt nourricière
de Saint-Ubalde





SONDAGE DE FIN DE SAISON

QUESTION 1.

À quelle catégorie d'âge appartenez-vous?

- 20 ans et -
- entre 20-40 ans
- entre 40-60 ans
- 60 ans et +

QUESTION 2.

Comment avez-vous entendu parler de la forêt nourricière de Saint-Ubalde?

- Par le bouche-à-oreille
- Par une affiche dans les commerces de Saint-Ubalde
- Par les réseaux sociaux (Facebook)
- Par le ST-U (journal municipal de Saint-Ubalde)
- Grâce au grand panneau d'affichage dans le Parc-en-ciel de Saint-Ubalde
- Grâce au panneau affiché sur les bacs à plantes à l'entrée du Parc-en-ciel
- Grâce à la présence de la Forêt Nourricière lors du Grand Bazar de Saint-Ubalde
- Autre, précisez : _____

QUESTION 3.

Avez vous participé à une activité proposée par la Forêt Nourricière de Saint-Ubalde en 2025?

- Non, par manque d'intérêt pour le lieu/le projet/les propositions d'activité
- Non, par manque de temps/disponibilité
- Non, par manque d'information (je n'ai pas vu d'annonces des événements)
- Oui, j'ai participé à une ou plusieurs activités de la Forêt Nourricière

Si Oui, précisez la/lesquelles : _____

QUESTION 4.

À quel genre d'activité participeriez vous dans la Forêt Nourricière? _____

Un certificat cadeau ubaldois de 25\$ à gagner !

QUESTION 5.

En quelques mots, que pensez-vous de projet de la forêt nourricière de Saint-Ubalde (son utilité? son intérêt? son accessibilité? autre commentaire?)



QUESTION 6.

Aimeriez-vous à l'occasion donner un coup de pouce au projet de la Forêt Nourricière (bénévolat)?

- Non par manque d'intérêt pour le projet
- Non par manque de temps/disponibilité
- Oui, j'aurais occasionnellement un peu de temps et/ou de compétences à donner

Si vous avez répondu «oui» à la question précédente, merci de nous laisser votre adresse courriel (vous recevrez un courriel quand nous aurons besoin de bénévoles et serez libres de répondre ou pas à la demande. Pas d'envoi de courriels insistants et vous pouvez demander à être retiré de la liste à tout moment).

UNE LETTRE OU SIGNE PAR CASE S.V.P.

Merci pour votre participation à ce sondage, un certificat cadeau ubaldois d'une valeur de 25\$ sera tirée au sort parmi les participants. Pour participer au tirage, merci de laisser votre nom et numéro de téléphone ci-après. Seule la personne gagnante sera contactée et son nom annoncé sur la page Facebook de la Forêt Nourricière de Saint-Ubalde. Toutes les coordonnées laissées seront détruites après le tirage dans un souci de confidentialité.

Nom: _____

Tél.: (_____) _____

Pour toute question ou commentaire sur le projet de la Forêt Nourricière de Saint-Ubalde, écrivez-nous via Messenger sur notre page Facebook Forêt Nourricière de Saint-Ubalde, ou envoyez-nous un courriel à foretsaintubalde@gmail.com ou encore via le formulaire de contact de notre site internet www.foretsaintubalde.com. Au plaisir de vous rencontrer en personne!

Merci de déposer ce sondage rempli AVANT LE 6 DÉCEMBRE MIDI au bureau de la municipalité pour faire partie du tirage au sort.



Allez visiter la page Facebook
Forêt nourricière de Saint-Ubalde
www.foretsaintubalde.com



Ce projet est rendu possible grâce à :

Vous pouvez aussi remplir ce sondage en ligne à cette adresse :
<https://urls.fr/2sTH-S>
ou en scannant ce QR Code
AVANT LE 6 DÉCEMBRE MIDI





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Atelier de poterie Saint-Ubalde (APSU) reçoit une subvention de 10 006 \$ du PNHA pour moderniser ses installations et amplifier son rôle social

Saint-Ubalde, le 5 novembre 2025 – L'Atelier de poterie Saint-Ubalde (APSU) est très fier d'annoncer qu'il a obtenu un financement de 10 006 \$ dans le cadre du Programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA). Ce projet, qui s'échelonne du 31 mars 2025 au 30 mars 2026, vise à favoriser le vieillissement en santé en améliorant les installations et à promouvoir l'inclusion des nouveaux arrivants.

Succès de l'événement d'inclusion avec Accès-Travail Portneuf

Le projet PNHA a connu son premier grand succès hier. En collaboration avec son partenaire Accès-Travail Portneuf, l'Atelier de poterie a tenu l'activité :

Portes-Ouvertes aux nouveaux arrivants qui s'est déroulée avec succès le 4 novembre.

Cet événement a été une occasion exceptionnelle pour les usagers de l'atelier de renforcer les liens sociaux en faisant de nouvelles rencontres, de partager leur expertise et de réaliser un transfert de connaissances en mettant de l'avant un échange interculturel. L'accueil chaleureux réservé aux personnes immigrantes et un repas convivial a été servi aux participants, permettant une belle intégration des personnes immigrantes dans la communauté.

Un investissement pour les aînées : Mentorat et Autonomie

Les fonds obtenus permettront à l'APSU d'entamer la modernisation de ses installations. Ce volet, principalement dirigé par le comité de gestion composé majoritairement de femmes aînées, est essentiel pour :

- **Prolonger la participation des aînées :** L'acquisition d'équipement adapté (tours électrique, tabourets ajustables, plateaux sur roulettes) favorisera l'autonomie physique des aînées. Cette modernisation est cruciale, car elle leur permettra de continuer à s'impliquer dans leur loisir, et de jouer un rôle actif de mentors auprès des plus jeunes.
- **Encourager les échanges et renforcer les liens sociaux au milieu rural :** La création d'un coin collation (micro-onde, bouilloire, réfrigérateur et cafetière) facilitera l'accès à l'atelier sur de plus longues périodes. Cet aménagement essentiel permettra d'élargir les échanges autour d'une tasse de thé, d'un café ou d'un repas, un moment convivial qui renforce les liens sociaux et est vital compte tenu de l'offre limitée de restauration en milieu rural.

Madame Micheline Dion, Membre du comité de gestion de l'APSU souligne : L'atelier a été créé dans les années 80 pour offrir un lieu de rencontre et de création. Avoir aujourd'hui ces fonds nous permet de moderniser nos outils et d'adapter nos équipements. C'est une immense fierté. Cela garantit que nos aînées peuvent rester active, autonomes et continuer à partager leur passion et leurs savoirs avec les plus jeunes, y compris les nouveaux arrivants. L'APSU est plus qu'un atelier, c'est un héritage vivant.

Remerciements au Gouvernement du Canada et à la Municipalité de Saint-Ubalde

L'APSU tient à exprimer sa profonde gratitude au gouvernement du Canada pour cet investissement, qui appuie la participation sociale et l'inclusion des aînés.

Nous remercions sincèrement notre député, M. Joel Godin, Député de Portneuf-Jacques-Cartier, pour son appui, ainsi que la Municipalité de Saint-Ubalde pour son soutien inestimable et essentiel.

Selon Monsieur Joel Godin, Député de Portneuf-Jacques-Cartier : Le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés permet de soutenir concrètement des initiatives locales qui font une réelle différence. Je suis très heureux que l'Atelier de poterie Saint-Ubalde puisse moderniser ses installations et continuer à jouer ce rôle si important de rassembleur pour nos aînés et de tremplin pour l'intégration des nouveaux arrivants dans notre communauté. C'est un excellent investissement pour la vitalité sociale de Saint-Ubalde.

La municipalité de Saint-Ubalde est fière d'être un partenaire clé de l'Atelier de poterie. Nous croyons fermement en son rôle social unique pour nos aînés et l'intégration de nos nouveaux arrivants et nous sommes heureux de travailler pour assurer la pérennité de cet espace de création et d'échange vital pour notre communauté. Affirme Joanie Paquet, agente de développement et soutien à la direction de la municipalité de Saint-Ubalde.

Le partenariat avec la Municipalité de Saint-Ubalde est fondamental. Elle agit en tant que fiduciaire de l'atelier de poterie lorsque nécessaire, fournit des locaux gratuits et offre un soutien constant pour la résolution d'enjeux administratifs. Ce soutien assure la stabilité de l'APSU.

L'APSU est le seul atelier de poterie publique dans la région de Portneuf, et grâce à ses partenaires, il continuera de consolider son offre de loisir et de création.

À propos du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)

Le PNHA est un programme fédéral qui vise à soutenir des projets ayant une incidence positive sur la vie des aînés et de leur collectivité. Le projet de l'Atelier de poterie Saint-Ubalde répond spécifiquement aux objectifs suivants du programme :

- Promouvoir le bénévolat auprès des aînés et des autres générations.
- Faire participer les aînés à titre de mentors auprès d'autres personnes.
- Appuyer la participation sociale et l'inclusion des aînés.
- Fournir une aide à l'immobilisation pour des programmes communautaires.

À propos d'Accès-Travail Portneuf Immigration

Accès-Travail Portneuf Immigration est un organisme qui veille à l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans la MRC de Portneuf. Le partenariat avec l'APSU a permis à l'organisme de faire découvrir un nouveau service de loisir aux nouveaux arrivants et de contribuer activement au développement de liens sociaux durables.

-30-

Source et information : Martine Berger, Membre du comité de poterie Saint-Ubalde

Téléphone : 514 625-6407

Courriel : poteriesaintubalde@gmail.com



*Le Cercle de Fermières St-Ubalde
vous invite
Au Marché de Noël
de Saint-Ubalde !*

Venez plonger dans la magie des Fêtes
à l'église de Saint-Ubalde, le
¹⁷ samedi 6 décembre 2025
de 9 h à 15 h 30



Plus d'une trentaine d'artisans locaux

- ◆ Créations originales
- ◆ Produits de la ruche
- ◆ Tricots, couture et tissage
- ◆ Peintures, bijoux, objets décoratifs
- ◆ Cosmétiques et produits naturels
- ◆ Livres, origami et bien plus encore !



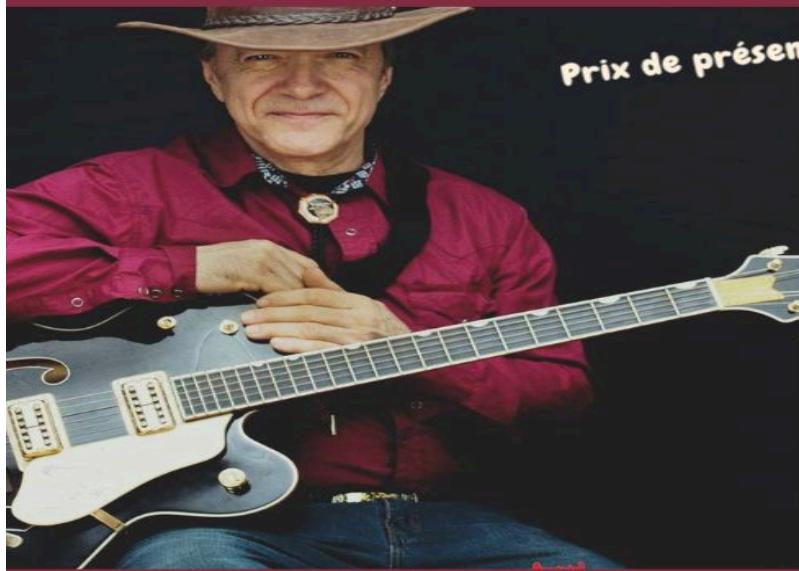
Ambiance festive, musique de Noël, et sourires garantis

Entrée gratuite

venez encourager nos artisans
et trouver vos plus beaux cadeaux faits main !



Dans le cadre de ses activités culturelles, la bibliothèque
Guy-Laviolette de St-Ubalde vous invite!



Conrad Hamelin
Spectacle
de musique

Église de St-Ubalde
427, rue Saint-Paul

30 novembre 2025
à 14 h

Chanteur country, monsieur Hamelin,
de St-Ubalde, compose ses chansons
qu'il accompagne de ses accords
de guitare.

Information : Linda Lavoie
418 283 2442



Depuis 2018, nous produisons des œufs bruns et les distribuons à travers différents points de vente de la région.

Notre ferme, c'est 1330 poules en liberté qui produisent plus de 700 douzaines par semaine.

Nous avons également un kiosque à la ferme, ouvert à l'année. On y retrouve nos œufs, nos poulets de grain ainsi que plusieurs autres produits de Portneuf.

Visitez-nous!

8, Chemin Petitclerc, Saint-Alban, QC
poulaillerportnoeuf@hotmail.com 418-326-1335

Ouvert tous les jours, de 9h à 18h

Vous avez ou vous travaillez dans un commerce d'alimentation, un restaurant ou une entreprise de transformation?

Nous sommes à la recherche de nouveaux points de vente pour vendre nos œufs et de nouveaux partenaires qui souhaitent les cuisiner. Si vous avez de l'intérêt, contactez-nous dès maintenant.

GOLF ME • PUB Un temps des Fêtes qui chante, qui joue... et qui rassemble !



Chansonnier Martin Gauthier

5 décembre

31 décembre – pour traverser l'année en musical



Karaokés spéciaux des Fêtes

26 décembre – Edition Noël

2 janvier – Spécial Jour de l'An



Tournois amicaux

Billard - Crible - Whist

(dates annoncées sur notre page Facebook)



Ouvré toute la période des Fêtes !

Venez célébrer, jaser, rire et vous réchauffer chez nous.



Consultez notre page Facebook pour les menus du temps des Fêtes, les activités, les tournois et toutes les surprises



Horaire de Fêtes de l'épicerie & du poste à essence

24 décembre - 8 h à 17 h
25 décembre - fermé
26 décembre - 12 h à 21 h
31 décembre - 8 h à 17 h
1er janvier - fermé
2 janvier - 8 h à 21 h

Tirage du temps des Fêtes !!!

La roue chanceuse est de retour avec des prix variant entre 100\$ et 1000\$.
 À partir du 1er décembre, avec tout achat de 50\$ et plus, votre coupon de caisse
 devient un bon de participation
 (coupon de caisse original seulement).

1er tirage le 24 décembre à midi
2e tirage le 31 décembre à midi

Les 2 gagnants viendront tourner la roue le 2 janvier en après-midi si possible.

Je tiens à souhaiter un merveilleux
 temps des fêtes à toute notre
 clientèle car grâce à vous, l'épicerie,
 le poste à essence et le casse-croûte
 sont des endroits indispensables et
 chaleureux.

Pour un village où il fait beau vivre. !



MASSOTHÉRAPIE
MARIE-CLAUDE
DESROSIERS

Certificats Cadeaux disponibles

Saint-Ubalde 418-809-0727

<https://www.gorendezvous.com/Marie-ClaudeDesrosiers>

LOISIRS

Gym Saint-Ubalde

Centre Récréatif ESU Saint-Ubalde

- Ballon d'entraînement
- Ballon suisse
- Banc abdominal
- Banc de musculation
- Ensemble de poids
- Haltères à anse (kettlebells)
- Multi-gym 4 stations
- Rameur à air
- Tapis roulant
- Vélo elliptique
- Vélo de spinning
- et plus

Ouverture à l'automne 2025

NOUS JOINDRE

418 277-2124, POSTE 206
400, RUE DE L'ARÉNA

● ● ● ● ●

St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

INVITATION OUVERTE À TOUS

★

ACTIVITÉ DE PATINS INTERCULTURELLE

AMBiance de Noël • BOUCHÉES • PLAISIR
AMBIENTE NAVIDEÑO • PICADURAS • DIVERTIDA

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 10 H 00

ENTRÉE GRATUITE

Alcoa ACCÈS TRAVAIL PORTNEUF

EN PARTENARIAT AVEC MRC de PORTNEUF

PETITES ANNONCES

You désirez publier une annonce?

Veuillez-vous adresser au bureau municipal au 418 277-2124, poste 101. Le coût est de 2 \$ par annonce et celle-ci doit être remise et payée au plus tard à 11 h 30 le jour de la tombée.

CALENDRIER DÉCEMBRE 2025

LÉGENDE : D (DÉCHETS) R (RECYCLAGE)
 O (MATIÈRES ORGANIQUES) F (FEUILLES) S (SAPINS)
 E (ENCOMBRANTS)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Biblio 14 h à 16 h	2 Cercle fermières Couture-tablier Presbytère 13 h à 16 h Biblio 18 h 30 à 20 h	3 D O Cercle fermière bricolage Marché Noel 13 h à 16 h	4 Fadoq Salle Par. Activité Cercle fermière Atelier culinaire Casse-croûte aréna 13 h à 16 h Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	5 Soirée des lutins Parc en ciel Dès 18 h 15 Biblio 18 h 30 à 20 h	6 Marché de Noel Église 9 h à 15 h 30
7 Messe 10 h 30	8 ViActive 10 h à 11 h Séance conseil 19 h Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Biblio 14 h à 16 h	9 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	10 R Scrabble Sacristie à 13 h ViActive 10 h à 11 h Cercle fermière Souper noël Salle paroissiale 18 h	11 Fadoq Salle Par. Jack pot et activité Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	12 Date tombée du St-U Biblio 18 h 30 à 20 h	13
14 Cercle fermière Noel des enfants Salle paroissiale 13 h à 15 h	15 ViActive 10 h à 11 h Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Biblio 14 h à 16 h	16 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	17 D ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h Cercle fermière Salle par. 19 h	18 Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	19 Fadoq Souper Noel 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	20
21 Messe 10 h 30	22 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Fermé Bureau municipal Biblio fermé	23 Fermé Bureau municipal Caisse Desjardins (St-ubalde) Biblio fermé	24 R Fermé CLSC Bureau Municipal Messe 21 h	25  Fermé Caisse Desjardins CLSC Bureau Municipal Inter-Marché Poste canada Biblio fermé	26 Fermé Caisse Desjardins CLSC Bureau municipal Poste canada Biblio fermé	27
28	29 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Fermé Bureau municipal Biblio fermé	30 Fermé Bureau municipal Caisse Desjardins (St-ubalde) Biblio fermé	31 D O Fermé CLSC Bureau municipal			